

1. Intitulé de l'unité d'enseignement :

Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) : connaissances pratiques et théoriques

Activités Physiques et Sportives de Nature

CANYON : UEL 2 - PERFECTIONNEMENT

SUAPS Université de la Réunion

M. ARBOIREAU – G. MAILLY / Janv. 2013

2. Descriptif succinct de l'unité d'enseignement CANYON – NIVEAU 2/PERFECTIONNEMENT :

Parcourir, en *relative autonomie*, un *itinéraire en mettant en place et en utilisant des techniques de progression terrestre, aquatique mais surtout « aérienne » sur corde*, en allant de l'amont vers l'aval d'une « ravine », en assurant sa *sécurité*, en veillant à celle des autres et en tenant compte de l'environnement naturel dans lequel se déroule cette progression, tel est l'enjeu central de ce second niveau de l'Unité d'Enseignement Libre consacrée au canyon.

Cette pratique sera organisée dans des canyons d'une cotation minimum 3-3-II [3 (Difficulté-Caractère Vertical) – 3 (Difficulté-Caractère Aquatique) – II (Engagement-Envergure)]

3. Programme des unités d'enseignement :

- Organisation pédagogique :

Pré requis : avoir participé et validé l'UEL 1-Initiation (note ≥ 10).

Volume de travail : volume « présentiel » obligatoire minimum = 20 heures

Déroulement : 3 journées (le samedi) de 7h00 à 18h00,

Enseignant permanent référent : Michel ARBOIREAU

Enseignant responsable des enseignements : Gilles MAILLY

Validation des acquis : Les étudiants détenteurs d'un niveau de pratique certifié dans l'activité (au moins le « passeport orange F.F.M.E./F.F.S, je commence à être autonome »), peuvent se voir proposer, par l'enseignant, un contrat de formation et obtenir ainsi un allègement du volume de travail.

Capacité d'accueil : 12 étudiants.

- Contenus d'enseignement :

Informations : connaissance du matériel, gestion de la sécurité, lecture des topos et « lecture du terrain »

Techniques : acquisition de compétences liées à la mise en place pour soi et pour les autres de conditions de progression (sur corde et aquatique).

Connaissances sur soi : maîtrise de soi en situation vertigineuse, capacité à agir et faire agir en sécurité

Savoir-faire sociaux : Construire la relation partenariale essentielle à la progression de l'équipe.

4. Modalités de contrôle des connaissances :

Le contrôle en cours de formation permettra d'appréhender les capacités de chacun dans une situation de progression horizontale (mise en place d'une main courante) et verticale aérienne (installer un rappel en débrayable simple), et aquatique (nages et techniques adaptées à la lecture des mouvements d'eau) tout en assurant sa sécurité et en veillant à la sécurité de son équipier.

50% Note finale : Evaluation de la participation et de la maîtrise du couple risque-sécurité en contrôle continu

50% Note finale : Evaluation finale au cours d'une descente de canyon permettant d'apprécier la qualité de la progression et la maîtrise du risque dans les 3 situations de progression (horizontale aérienne, aquatique et verticale)

Les modalités précises d'évaluation seront explicitées lors de la première journée de pratique.

5. Déroulement de l'unité d'enseignement :

Lieu : Milieu naturel, le rdv pour s'équiper est prévu à Saint-Benoît (Lycée de Bras Fusil)

Le samedi, toute la journée selon planning défini.